

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 8 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt deux, le huit avril à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 1er avril 2022, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

## 2022D7-1-53

<u>OBJET</u>: VOTE DU BUDGET ANNEXE BUDGET PRIMITIF 2022 SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

#### Etaient présents:

Commune d'AUVILLAR : M. RENAUD Olivier (a donné pouvoir à JM MONESTES)

M. MONESTES Jean-Michel

Commune de BARDIGUES : M. MARTIN Henri

Commune de CASTELSAGRAT : Mme FILLATRE Francine

Commune de CLERMONT SOUBIRAN : M. DEPASSE Guy

Commune de DONZAC : M. TERRENNE Jean-Paul

Mme GAILLARD Elisabeth

Commune de DUNES : M. ALARY Alain (a donné pouvoir à A ALARY)

: Mme BOUVIER Lina

Commune d'ESPALAIS : M. MOLLE Marcel

Commune de GASQUES : M. MERIEL Guy

Commune de GOLFECH : M. BENOIT Pascal

: Mme CHARPENTIER Pierrette

Commune de GOUDOURVILLE : M. BARROS Gérard

M. BOUYAT Daniel

Commune de GRAYSSAS : Mme CLUCHIER Marie Christine

Commune de LAMAGISTERE : M. DOUSSON Bruno

: Mme VRECH Régine (a donné pouvoir à B DOUSSON)

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél.: 05.63.29.92.00 - Fax: 05.63.29.92.01

Site: http://www.cc-deuxrives.fr Email: info@cc-deuxrives.fr



Commune de LE PIN : M. RATTO Stéphan

Commune de MALAUSE : Mme MAERTEN Marie Bernard

M. MARTINAT Emmanuel

Commune de MANSONVILLE : M. BERTHET Christian

Commune de MERLES : M. SERGAS Serge

Commune de MONTJOI : M. EURGAL Christian (a donné pouvoir à JP. DELACHOUX)

Commune de PERVILLE : M. DELFARIEL Eric

Commune de POMMEVIC : M. DELACHOUX Jean-Paul

Commune de SAINT ANTOINE : M. DUPUY Jean

Commune de SAINT CIRICE : M. BENVENUTO Raymond

Commune de SAINT CLAIR : M. BONGIOVANNI Gérard

Commune de SAINT LOUP : M. REBEL Stéphane

Commune de SAINT MICHEL : M. DUPOUY Joël

Commune de SAINT PAUL D'ESPIS : M. MARCHIOL Lido

Commune de ST VINCENT LESPINASSE : M. BOYER Serge

Commune de SISTELS : M. BOISSEAU Christophe (remplacée par Mme CHAPUS)

Commune de VALENCE D'AGEN : M. BAYLET Jean Michel

Mme BRU Laetitia

M. GIL Philippe (a donné pouvoir à D ZANIN)

M. GROUSSOU Bernard Mme LAROUSSINIE Francine

Mme LECORRE Christiane (a donné pouvoir à JM BAYLET)

M. LOPES Ernest (a donné pouvoir à C PERE)

Mme PERE Catherine
M. ZANIN Daniel
Mme HOHOL Elisabeth
Mr ZMUDA Patrick
Mme FURLAN Josiane

### Absents excusés :

1

#### Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services
Mme RUAMPS Laura : Rédacteur Principal 2ème classe

Mme DABERNAT Chrystelle : Attaché Territorial

Madame Laetitia BRU a été désignée Secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél.: 05.63.29.92.00 - Fax: 05.63.29.92.01

Site: http://www.cc-deuxrives.fr Email: info@cc-deuxrives.fr

## 2022D7-1-53

## **OBJET: VOTE DU BUDGET ANNEXE BUDGET PRIMITIF 2022**

## SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 11 mars 2022 portant sur la tenue du débat d'orientation budgétaire,

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2022 du budget Service Public d'Assainissement Non Collectif présenté par le Président,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie « Assainissement des Deux Rives » et de la commission environnement dans leurs séances du 21 mars 2022,

Sur propositions de Monsieur le Président,

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

## DÉCIDE

- d'approuver la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2021,
- de reporter les résultats de l'exercice 2021 comme suit :
  - Excédent de fonctionnement (002) : 20 224,56 €,
- d'adopter le budget primitif 2022 du budget Service Public d'Assainissement Non Collectif, équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

Section d'exploitation	43 224,56 €
------------------------	-------------

Fait à Valence d'Agen, le 8 avril 2022 Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme A Valence d'Agen, le 11 avril 2022

Le Président de la Communauté de Communes

des Deux Rives

Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire Reçu en Préfecture le

1 5 AVR. 2022

1 5 AVR. 2022

## **AR Préfecture**

## **VOTE DU BUDGET ANNEXE BUDGET PRIMITIF 2022 SPANC**

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20220408-2022D7 1 53B-BF

Numéro d'acte: 2022D7 1 53B

Date de décision : 08/04/2022

Nature : DOCUMENTS\_BUDGETAIRES\_ET\_FINANCIERS

7-1-2-0-0 (Finances locales / Decisions budgetaires / documents budgétaires (et

délibérations correspondantes)

délibérations correspondantes))

Fichier acte : DOCBUDG-24820001600025-082023-BP-2022-

14042022000000.xml

PAGES\_SIGNATURES\_BP\_SPANC\_2022.pdf

Fichier(s) annexes(s):

Reprise Résultats 2021.pdf

2022D7-1-53 VOTE DU BUDGET ANNEXE

BUDGET PRIMITIF 2022 SPANC.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 15/04/2022 13:45:10

Date de réception de l'AR : 15/04/2022 14:00:54